PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS·FLANDRES

SIZIAF Parc des industries Artois-Flandres
64 rue Marcel Cabiddu - 62138 Douvrin

COMMUNIQUE
Douvrin, 17 février 2021

Requalification de l'une des plus importantes friches industrielles françaises pour accueillir ACC, gigafactory des batteries

Un chantier exemplaire en termes d'ingénierie durable.

Le 4 mars prochain sera célébrée la « Journée mondiale de l'ingénierie pour le développement durable ». Dans ce cadre, le SIZIAF, syndicat mixte qui gère le Parc des industries Artois Flandres, organise **une conférence de presse et une visite de son chantier de requalification** des terrains libérés par Stellantis Douvrin.

Depuis l'annonce de l'implantation d'ACC sur le Parc des industries Artois Flandres, **l'immense chantier d'aménagement est mené tambour battant.** Pour pouvoir assurer l'accueil d'ACC, le SIZIAF réaménage dans un premier temps un terrain de 24 ha qui viabilise la parcelle dédiée à la gigafactory et, parallèlement, permet de redévelopper 10 ha de foncier dédié à des PME/PMI mais aussi à un « pôle de vie » qui renforcera les services aux entreprises et salariés.
Toutefois, si tout avance à bon train. Vitesse n'est pas ici synonyme de précipitation. **Ce chantier d'ampleur (8,2 M€ et 2 ans et demi de travaux) est exemplaire sur le plan ingénierie durable.**

1. Requalification d'une immense friche industrielle de 90 ha

Dans un contexte de sobriété et de concurrence foncières, l'un des défis que devra relever la France dans les années à venir est celui de l'optimisation du foncier dédié à l'activité productive par des actions de requalification, modernisation, rationalisation et densification. À la suite du compactage du site de PSA Douvrin (devenu Stellantis), **c'est une friche de 90 ha qui est requalifiée avec l'aide d'EPF**, Etablissement Public foncier Hauts de France, pour accueillir ACC mais aussi d'autres entreprises.

Vertueuse pour l'environnement et la biodiversité, cette opération qui permet de recréer de l'activité sur l'activité elle-même n'en demeure pas moins beaucoup plus coûteuse qu'un simple achat de terres agricoles. Conscient de la difficulté économique, l'état a déployé **un fonds** de 650 M€ sur 2021-2022 **pour le financement des opérations de recyclage des friches et plus généralement du foncier déjà artificialisé**. Le SIZIAF a sollicité une aide. La demandé a été reçue positivement et **la contribution de l'Etat pourrait atteindre 2,48 millions d'euros.**

2. Des travaux basés sur l'économie circulaire

Tous les travaux sont conduits de manière à protéger l'environnement. Ainsi, les matériaux minéraux issus des démolitions des parkings et de la déconstruction des anciens bâtiments de PSA Douvrin sont conservés, triés (béton, schiste noir, schiste rouge…) et réutilisés selon leurs propriétés. **Ce sont ainsi plusieurs milliers de tonnes de matériaux qui recyclés, évitent toutes les émissions qu'engendrent les camions** qui débarrassent les chantiers puis les fournissent en minéraux.

PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS·FLANDRES

SIZIAF Parc des industries Artois-Flandres
64 rue Marcel Cabiddu - 62138 Douvrin

3. Les nouveaux aménagements conçus selon les principes de REV3

Rev3 est une dynamique collective qui vise à transformer les Hauts-de-France, pour en faire l'une des régions européennes les plus avancées en matière de transition énergétique et de technologies numériques. **Les futurs aménagements sont imaginés en ce sens** : efficacité énergétique et production d'énergie renouvelable ; mobilité verte et logistique sobre ; économie circulaire, de la fonctionnalité et de la coopération ; gouvernance, ancrage territorial…

4. La biodiversité au cœur du projet

Le SIZIAF fait partie des collectivités reconnues « Territoires Engagés pour la Nature ». **Ce label est la reconnaissance de ses engagements pour la préservation de la biodiversité.** Avec cette requalification, le SIZIAF poursuit sa logique et **veille à la continuité écologique du Parc en créant un véritable « corridor pour la biodiversité ».** C'est ainsi que tout l'espace sera facilement franchissable par de petits animaux, que les entreprises qui s'implanteront devront planter des haies pour assurer une continuité bocagère ou encore que des noues seront présentes sur les bas-côtés pour assurer la présence de zones humides.

Faire d'une friche industrielle, une vitrine de l'industrie du futur :

telle est l'ambition que

André KUCHCINSKI, Président du SIZIAF,

Johanne VITSE, Directrice

et Arnaud LECOURIEUX, Directeur adjoint et chef du projet

vous invitent à découvrir le mercredi 2 mars à 14 h15

au siège du SIZIAF - 64 Rue Marcel Cabiddu, 62138 Douvrin

Agenda

14h15 : Conférence de presse
en présence des entreprises partenaires des travaux

EGIS, AUDDICEE et VDS

15h : Visite du chantier

Merci de confirmer votre venue à : vannoye@siziaf.com

Plus d'information :
Johanne Vitse, Directrice du SIZIAF
vitse@siziaf.com - Tel : + 33 (0)3 21 08 60 86
parcdesindustries.com

PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS·FLANDRES

SIZIAF Parc des industries Artois-Flandres
64 rue Marcel Cabiddu - 62138 Douvrin

Schéma directeur de l'opération

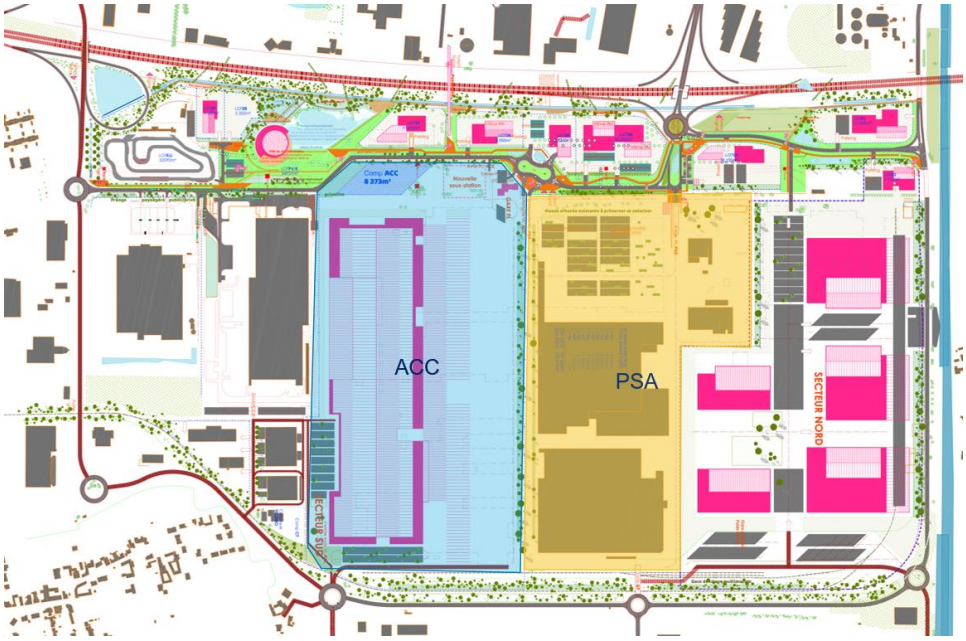

Image suite à la déconstruction

PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS·FLANDRES

SIZIAF Parc des industries Artois-Flandres
64 rue Marcel Cabiddu - 62138 Douvrin

Vue de la bande de 24 ha qui longera ACC

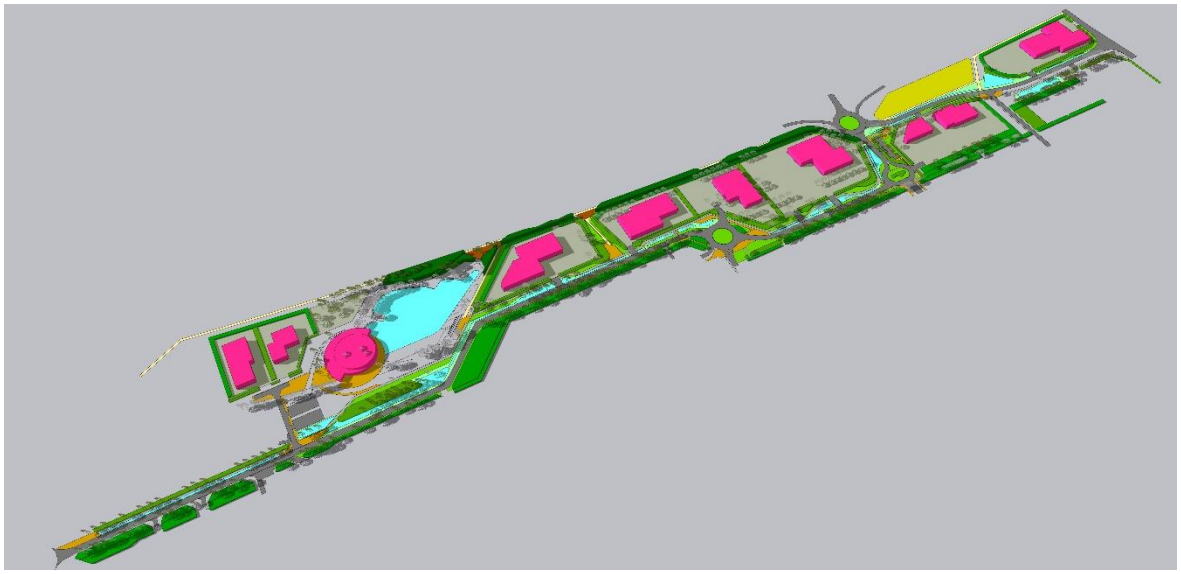

PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS·FLANDRES

SIZIAF Parc des industries Artois-Flandres
64 rue Marcel Cabiddu - 62138 Douvrin

En savoir plus :

Le Parc des industries Artois-Flandres

Le Parc des industries Artois-Flandres est né en 1967 de la volonté ambitieuse des élus de 20 communes de créer un territoire d'accueil des industries. Situé au cœur des Hauts-de-France, aux portes de la métropole Lilloise (30 minutes), le Parc des industries Artois-Flandres bénéficie d'un accès direct à l'A25 (Lille-Dunkerque) au Nord et à l'A26 (Calais-Reims) au Sud. L'A1 (Paris-Europe du Nord) est également très accessible, puisque située à 10 minutes seulement.

Chiffres clés du Parc :

- 460 hectares sont dédiés au développement des Entreprises
- 79 entreprises se développent sur le Parc
- 90 hectares sont disponibles pour de futurs projets
- 5 500 salariés travaillent sur le Parc

Le SIZIAF, syndicat mixte du Parc des industries, est un établissement public de coopération intercommunale créé au début des années 1970. Il est composé de deux membres : la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane.

Le SIZIAF gère l'aménagement du Parc d'activités (acquisition des terrains, viabilisation des parcelles, création de voiries, construction des bâtiments), sa gestion dans le respect du développement durable et son développement économique au travers de l'accueil et l'accompagnement des entreprises dans leur évolution ainsi qu'au travers du développement des synergies.

Sensible au bien être des salariés du Parc et de ses riverains, convaincu que le développement et le maintien de l'industrie ne peuvent avoir lieu que dans un cadre environnemental protégé et valorisé, le SIZIAF mène depuis près de 30 ans des actions récurrentes dans les domaines de l'eau, du paysage, de l'architecture, de la mobilité et de l'énergie.

Présidé par André KUCHCINSKI, Vice-Président de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin et Maire d'Hulluch, le SIZIAF est dirigé par Johanne VITSE.

https://www.parcdesindustries.com/

PARC DES INDUSTRIES
ARTOIS·FLANDRES

SIZIAF Parc des industries Artois-Flandres
64 rue Marcel Cabiddu - 62138 Douvrin

En savoir plus :

Le Parc des industries Artois Flandres « Territoire engagé pour la Nature »

Le SIZIAF fait partie des dix collectivités reconnues « Territoires Engagés pour la Nature » en Hauts-de-France. **Le label « Territoire Engagé pour la Nature » est la reconnaissance de la qualité de la politique environnementale menée sur le Parc des industries Artois Flandres et des engagements forts pour la préservation de la biodiversité.**

Le SIZIAF a mis en place une véritable **« stratégie biodiversité » dès 2015 dans la continuité des actions environnementales mises en œuvre dans la cadre de sa certification ISO 14001 obtenue en 2004.** Cette stratégie repose sur une connaissance fine des enjeux locaux de la biodiversité afin de préserver ou reconstituer les habitats naturels lors de l'implantation de nouvelles entreprises.

Pour obtenir ce label, le SIZIAF s'est engagé à mener un total de **36 actions réparties sous les objectifs suivants :**

- connaître et maîtriser les enjeux liés à la biodiversité sur différentes échelles du territoire (8 actions), mener des actions en faveur de la biodiversité locale (9 actions),
- mener des actions en faveur de la gestion du territoire (12 actions),
- mener l'éducation citoyenne à la nature (7 actions)

Dans ce cadre, **le SIZIAF a signé une convention avec le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) la Chaîne des Terrils** qui ont en charge de :

- mettre en œuvre l'inventaire écologique perpétuel du Parc des industries Artois-Flandres, accompagner la mise en œuvre de la trame verte et bleue du Parc ;
- former, sensibiliser, communiquer ;
- accompagner, par ses conseils, la gestion écologique.

A noter, le Parc des industries Artois Flandres recense :

- **358 espèces de plantes dont 29 définies comme « d'intérêt patrimonial » et 3 espèces protégées** (L'Ophrys abeille - Ophrys apifera -, le Potamot perfolié - Potamogeton perfoliatus-, l'Orchis de Fuchs -Dactylorhiza fuchsii var. fuchsii-)
- **253 espèces d'animaux 46 espèces définies comme « d'intérêt patrimonial », 26 espèces déterminantes de ZNIEFF** (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique) **et 66 Espèces protégées.**

Sur les emprises de PSA Douvrin, s'est ainsi installée la plus grande colonie nicheuse de Goélands cendrés…